



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 29/06/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 28 juin 2010
D - 20100327

Aujourd'hui Lundi 28 juin Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI (présente à partir de 17h 55), Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Dominique DUCASSOU, M. Jean Marc GAUZERE, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Françoise LIRE, Mme Paola PLANTIER, Mme Béatrice DESAIGUES,

***Vie Associative. Aire d'Accueil des gens du Voyage. Tarifs
2010. Adoption. Autorisation.***

Mme Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'aire d'accueil des Gens du Voyage « La Jallère » a ouvert ses portes en septembre 2007.

Le tarif de la nuitée et le montant de la caution avaient été fixés, lors de la séance du conseil municipal du 4 juin 2007.

Il s'élève actuellement à 2,80 euros pour la nuitée et à 100 euros pour la caution.

Les recommandations de l'Etat nous incitent à veiller à ce que la tarification réponde à l'exigence d'une cohérence d'ensemble, tenant compte des pratiques connues sur d'autres zones géographiques et du niveau de prestations offertes.

Elle doit s'établir dans un souci d'équité de traitement des citoyens itinérants, face à la prestation publique.

Il s'avère que le prix moyen pratiqué en France et demandé aux usagers pour une nuitée, varie de 2 à 4 euros.

Aussi, il vous est proposé de porter le tarif appliqué dans notre Ville à 2,90 euros et à maintenir le montant de la caution à 100 euros (tableau comparatif joint en annexe).

La mise en application se fera à partir du 16 août 2010.

D'autre part, et afin de préserver une démarche équitable, le prix de la nuitée sera dorénavant indexé et révisé annuellement sur la base de l'indice de référence des loyers.

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à appliquer les tarifs et à les réviser annuellement.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 juin 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

**Mme Anne BREZILLON
Adjoint au Maire**

ANNEXE – TARIFS

NUITEE	2007 / 2010	2010 / 2011
Nuitée	2,80	2,90
Caution	100	100